Cliquer ici pour mieux la visualiser

LETTRE D'INFORMATION DE JEAN CLAUDE LENOIR — JUILLET - AOUT 2017

Jean-Gérard LARCHER

J'ai saisi l'ARCEP pour connaître son avis sur les récentes annonces en matière de couverture numérique

Suite aux annonces du Président de la République et aux récentes propositions de l'opérateur SFR en matière de couverture numérique, je viens de saisir l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) afin de connaître, à travers la rapporteure, nous souhaitons obtenir l'appréciation de l'ARCEP sur les conditions de l'atteinte des objectifs annoncés par le chef de l'Etat, ainsi que sur la faisabilité et le coût des propositions de SFR. Nous souhaitons aussi connaître les conséquences de ces différentes évolutions sur les orientations retenues jusqu'à présent pour le déploiement des réseaux très haut débit par les différents opérateurs. Notre démarche est motivée par notre volonté d'y voir clair et de nous assurer que nous pourrons vraiment réussir le pari de la couverture numérique. Nous voulons ainsi éviter de nouvelles désillusions. Dans l'intervention qu'il a faite au Sénat lors de la Conférence nationale des territoires, le 17 juillet, le Président de la République a délivré un message fort puisqu'il n'a pas écarté l'intervention des pouvoirs publics en cas de carence des opérateurs. Il a en outre pris un engagement précis quant au calendrier, évoquant un objectif de couverture « en haut et très haut débit » d'ici « à la fin de l'année 2020 ». Certains opérateurs, à commencer par SFR, dont j'ai rencontré les responsables le 26 juillet, semblent prêts à accélérer la couvert gratuitement le territoire, tout en enregistrant de réaliser rapidement cette couverture numérique sans rien demander à quiconque. Dans le même temps, de nombreuses collectivités territoriales, certaines depuis longtemps, ont pris l'initiative en vue d'assurer cette couverture, même partielle, en y consacrant des moyens importants et en puisant dans leurs ressources budgétaires.

Aujourd'hui, alors que beaucoup s'interrogent, notamment les populations des territoires ruraux et leurs élus, sur la réalité et la faisabilité des programmes annoncés, qu'ils soient publics ou privés, ainsi que sur le coût de ces projets pour le contribuable français et financier qui servent nos en œuvre, il nous est apparu indispensable de connaître l'avis de l'ARCEP dont le Président a régulièrement répondu à ma demande en venant évoquer ces sujets devant la commission des affaires économiques du Sénat.

Les études menées par notre assemblée, notamment son dernier rapport sur la "fracture numérique des territoires", nous conduisent à réclamer plus de lisibilité et de cohérence dans les schémas qui sont en cours d'élaboration, à réclamer aussi un traitement équitable pour les territoires, considérés à juste raison comme les grands oubliés, qui doivent participer au financement des infrastructures numériques. Enfin, certains se demandent si les investissements que les collectivités auraient encore un sens s'il se confirmait que des dispositions soient prises conduisent à des résultats plus rapides et moins coûteux. Autant de points sur lesquels l'avis de l'Autorité de régulation est très attendu et sera lu avec beaucoup d'attention.

Jean-Claude LENOIR
Sénateur de l'Orne,
Président de la commission des affaires économiques du Sénat

Derniers textes adoptés en séance publique

- Confiance dans la vie politique, la loi est votée mais ...
- Feu vert au Gouvernement pour réformer le Code du travail

cliquer ici pour lire ces articles sur mon blog

Lettre d'information de Jean-Claude LENOIR, Sénateur de l'ORNE - Juillet-août 2017